

■ **Fondation des Oeuvres sociales des Usines Camille Piquerez S.A.**, à La Neuveville, prévoyance professionnelle à l'intention des employés de la maison fondatrice et des entreprises affiliées ou liées économiquement etc., fondation (FOSC no 56 du 24. 03. 2003, p. 4, publ. 915950). Modification de l'acte de fondation: 26. 08. 2003. Nouveau nom: **Fondation des oeuvres sociales de CAPSA - CAMILLE PIQUEREZ S.A.**. Nouveau but: prévoyance professionnelle, en faveur des salariés de la société fondatrice, ou la société de l'employeur et fournit des secours et des prestations : a) au salarié en cas de vieillesse, d'invalidité ou s'il est dans des situations de nécessité telle que maladie, accident ou chômage; b) au salarié dans des situations de nécessité telle que maladie, accident, chômage ou d'invalidité touchant son conjoint, ses enfants mineurs ou incapables d'exercer une activité lucrative ou d'autres personnes dont il assure l'entretien; c) en cas de décès du salarié, au conjoint survivant, au conjoint divorcé, ainsi qu'aux personnes dont il assumait la totalité ou la majeure partie de l'entretien au moment de son décès; si de telles personnes n'existent pas, aux héritiers légaux. Organisation: conseil de fondation de 4 membres et 1 organe de contrôle.

Journal no 2759 du 21.10.2003  
(01231076 / CH-073.7.004.307-3)